



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Décision n° N 2023.09

**AVIS N° N 2023-09 DU 5 SEPTEMBRE 2023 PORTANT NOMINATION
A L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG**

Le Président

Vu le code de la santé publique, notamment son article R1222-8,

Vu le décret du 30 septembre 2020 portant nomination du Président de l'Etablissement Français du Sang,

DONNE

Avis favorable à la nomination de Monsieur Jacques Chiaroni, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier et Directeur de l'Etablissement de transfusion sanguine de Provence Alpes Côte d'Azur - Corse, aux fonctions de Directeur du Laboratoire Anthropologie Bio-culturelle, Droit, Ethique et Santé (ADES UMR7268) pour le prochain quadriennal 2024-2028.

Le présent avis sera publié sur le site internet de l'EFS.

Fait le 5 septembre 2023,

M. François TOUJAS
Président de l'Etablissement Français du Sang